

L'Appel à Manifestation d'Intérêt Santé Environnement Aménagement Durable co-porté par l'ARS IDF et l'ADEME IDF se renouvelle après celui lancé en 2016 par les deux agences. Cet AMI SEAD 2 ambitionne de poursuivre la construction d'une communauté grandissante d'acteurs intéressés par l'urbanisme favorable à la santé et souhaitant créer au plus près des bénéficiaires, des projets visant la qualité de vie, le bien-être au quotidien dans l'environnement urbain.



Cet AMI s'intègre dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé 2 de l'ARS IDF et l'action 1.1 du Plan Régional Santé Environnement 3 2017-2021 – «[Prendre en compte la santé dans les politiques d'aménagement](#)».

Les destinataires sont :

Collectivités

- Communes de grande couronne et Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Communes de la Métropole du Grand Paris et ses EPT.

Opérateurs publics ou privés de l'aménagement

- Opérateur public de l'aménagement (EPA, SPL)
- Opérateur parapublic de l'aménagement (SEM)

Opérateurs privés de l'aménagement.

Acteur

[Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie \(ADEME\)](#)

Liens utiles

[En savoir plus](#)

[View PDF](#)